

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2015

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes GRUNENBERGER Laetitia, DECK Nathalie, JEHL Nathalie et SIMLER Agnès
MM HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent (a reçu procuration de GROLLEMUND René) SIMLER Etienne (a reçu procuration de CHASTE Bruno), SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : Mme WEIXLER Colette

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : MM CHASTE Bruno (a donné procuration à Mr Simler Etienne), GROLLEMUND René (a donné procuration à SCHÖNSTEIN Laurent)

Secrétaire de séance : Mme DECK Nathalie

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Convention fourrière avec la SPA
5. Indemnité de conseil au trésorier
6. Chasse communale
7. Personnel communal (avancement de grade)
8. Présentation du site internet de la commune
9. Divers

Avant de débiter la séance, une minute de silence est observée en mémoire des victimes des attentats de Paris.

Monsieur le Maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour, à savoir : "convention fourrière avec la SPA" et "indemnité de conseil au trésorier".

Le conseil municipal accepte et autorise l'ajout de ces deux points.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Deck Nathalie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé par les membres du conseil municipal.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire présente les comptes-rendus suivants :

- cérémonie des vœux du 3 janvier 2015
- repas des aînés du 4 janvier 2015

Mr Sutter Thomas et Mr le Maire rendent compte de la réunion de la commission communale du 70^{ème} anniversaire de la Libération. Le programme de ces festivités est présenté.

La préparation de la salle se déroulera le vendredi 23 janvier 2015 à partir de 18 heures. Une matinée de travail est également prévue le samedi 24 janvier 2015 à partir de 9 heures.

4. CONVENTION FOURRIERE AVEC LA SPA

La commune a signé depuis 2013 une convention fourrière avec la SPA. La SPA a fait parvenir une nouvelle convention de missions de service public et fourrière avec date d'effet au 1^{er} janvier 2015.

La redevance annuelle est de 0,73 € TTC par habitant (0,50 € TTC/habitant en 2014). Pour l'année 2016, elle passera à 0,83 € TTC par habitant et pour l'année 2017 à 0,93 € TTC par habitant.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de conclure la convention avec la SPA ;
- autorise Mr le Maire à signer la convention.

5. INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER

En complément à la délibération du 18 novembre 2014 et suite aux observations de la Trésorerie, il est précisé que l'indemnité de conseil au trésorier est versée au taux maximum, soit 100 %.

6. CHASSE COMMUNALE

Mr le Maire résume la réunion de la commission communale consultative de la chasse. Un seul candidat s'est manifesté pour participer à l'adjudication de la

chasse communale qui se déroulera le samedi 17 janvier 2015 à 9 heures. Il s'agit du locataire sortant, la Société Cynégétique du Ried qui a fait valoir son droit de priorité. Son dossier étant complet, la Société Cynégétique du Ried est admise à participer à l'adjudication.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette admission.

Dans le cas d'une adjudication infructueuse, une nouvelle adjudication aura lieu au mois de mars 2015.

7. PERSONNEL COMMUNAL (AVANCEMENT DE GRADE)

Mr le Maire présente les conditions d'avancement de grade de Mr Dietsch Téléspore.

Après en avoir discuté, le conseil municipal, par une voix pour, neuf contre et deux abstentions, décide de ne pas répondre favorablement à la demande d'avancement de grade et propose de revoir la situation à la fin de l'année 2015.

8. PRESENTATION DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le nouveau site internet de la commune est présenté au conseil municipal. Il est discuté des différentes informations à rajouter.

9. DIVERS

- **Déclaration préalable** : Un avis favorable est émis à la déclaration préalable déposée par Mr MEHARFI Pascal pour la mise en place d'une piscine enterrée.
- **Tondeuse du FCG** : Mr le Maire présente un devis de réparation de la tondeuse du FCG. Contact sera pris avec l'entreprise Schaechtelin ainsi qu'avec les responsables du FCG pour en discuter.
- **Etat des lieux de l'ancien logement du curé** : L'état des lieux de l'ancien logement du curé a été effectué. Ce dernier sera reloué par Pôle Habitat.
- **TAP** : Une stagiaire de la Jeunesse du Ried assurera les TAP les lundis, mardis et jeudis.
- **Ecole** : Le remplacement de Mme Richert Marilyne durant son congé de maladie est assuré par Mme Ferder Audrey.
- **Demande de mise à disposition de l'Espace Ried Brun** : Mme Stoffel Myriam, présidente de la chorale "Double Croche" sollicite la location annuelle gratuite de l'Espace Ried Brun dont bénéficie la commune. Après discussion, il est décidé de rappeler aux associations locales l'existence de cette gratuité lors de la prochaine réunion du comité de gestion. Une décision quant au transfert de cette gratuité pour l'année 2015 à une association hors commune sera rediscutée lors d'une prochaine séance.
- **Elections départementales** : Mr Straumann sollicite la mise à disposition d'une salle le 25 février 2015 à 18 heures 30 pour une réunion publique dans le cadre

des élections départementales. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande et mettra à disposition la salle gratuitement. Il est précisé que cette mise à disposition gratuite sera accordée à tout candidat qui en fera la demande.

- **Grange endommagée** : Mr Schönstein Laurent rappelle qu'il y a lieu de contacter le propriétaire de la grange riveraine au "gassala" reliant la rue des Vosges et la grand'rue en raison du risque de chute des tuiles.
- **Parking du Foyer** : Mr Sutter Thomas indique qu'il faudrait, dans le cadre des cérémonies commémoratives de la Libération, enlever la mousse et les mauvaises herbes sur le parking du Foyer.
- **Prochaine réunion** : La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 10 février 2015 à 20 heures.
- **Futur de l'intercommunalité** : Mr le Maire indique qu'un rendez-vous avec le secrétaire général de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim est fixé au mardi 20 janvier 2015.

La séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire, Martin KLIPFEL